

Oraison, le 2 avril 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES :

PHASE D'ORIENTATION DEFINITIVE DES ELEVES DE 3EME

Chers parents, vous trouverez ci-dessous les précisions concernant les étapes importantes de fin d'année de 3^{ème}.

Comme pour la procédure d'orientation provisoire, vous devez vous connecter au portail SCOLARITE SERVICES par l'intermédiaire d'EDUCONNECT ou de FRANCECONNECT avec les codes PARENTS UNIQUEMENT afin d'effectuer vos choix définitifs.

La principale
E. BARÉ

Service
administratif

Référence

Téléphone

04 92 78 61 69

Fax

04 92 78 66 51

Mél.

ce.0040051j

@ac-aix-marseille.fr

Adresse

Av Flourens Aillaud

BP 18

04700 ORAISON

1. Il faut obligatoirement prendre connaissance et accuser réception de l'avis du conseil de classe du 1^{er} semestre de votre enfant afin de vous permettre d'accéder à la saisie des vœux d'orientation définitifs.

2. Entre le lundi 15 avril et le lundi 27 mai 2024 : CHOISIR LA RUBRIQUE ORIENTATION

Les familles saisissent les vœux d'orientation, c'est-à-dire le choix de la voie d'orientation :

- ☞ 2^{de} GT
- ☞ BAC. PRO. (Voie professionnelle)
- ☞ CAP (Voie professionnelle)

3. Entre le lundi 6 mai et le lundi 27 mai 2024 : CHOISIR LA RUBRIQUE AFFECTATION

Les familles font le choix de l'établissement d'accueil par ordre de préférence. Les vœux formulés devront obligatoirement être en accord avec la décision du conseil de classe du 2nd semestre (du 3 juin jusqu'au 4 juin), les familles devront à nouveau prendre connaissance de la décision du conseil de classe (accusé réception de la décision).

☞ Pour la seconde générale et technologique, les familles voient apparaître systématiquement le lycée de secteur en fonction de leur adresse postale.

☞ Si une famille souhaite inscrire son enfant dans un autre établissement (option ou filière inexistante dans le lycée de secteur, pour convenance personnelle...etc.), une demande de dérogation doit être faite au secrétariat du collège (seulement pour la 2^{de} GT). La famille recevra un dossier à compléter et à restituer au collège avant le 27 mai 2024.

☞ 8 vœux peuvent être effectués dans l'académie et 5 vœux hors académie.

Un Flyer est joint à ce message afin de vous guider dans votre démarche.

***Gestion des désaccords sur la voie d'orientation** : Rencontre avec la famille et le chef d'établissement pour trouver un accord sur la voie d'orientation. Si aucune solution n'est trouvée, un recours auprès de la commission d'appel du mardi 11 juin 2024 peut avoir lieu.

Je vous remercie pour votre attention et vous prie de recevoir mes sincères salutations



► **Avis d'affectation :**

Ils sont consultables sur LA RUBRIQUE AFFECTATION à partir du mercredi 26 juin (14h30) 2024.
Si l'élève n'a obtenu aucune affectation dans un établissement alors les familles se mettent en contact avec le collège pour participer au second tour d'affectation à partir du 27 juin 2024.

► **Précisions sur la demande de bourse de lycée :**

La campagne de bourse de lycée est dématérialisée. Elle se fera via le téléservice à partir de fin mai jusqu'au 5 juillet 2024. Des informations vous seront communiquées par le secrétariat dans la première quinzaine de mai.

Tableau récapitulatif de la procédure d'orientation

PROCEDURE	DATE	COMMENTAIRE
Validation de la proposition du conseil de classe du semestre 1	A partir de maintenant	Sur le téléservice « ORIENTATION »
Prendre connaissance des formations	A partir du 5 avril 2024	Sur le téléservice « AFFECTATION »
Choix définitifs d'orientation (2 nd e GT, 2 nd e PRO, 1 ^{ère} CAP) Du 2 ^{ème} semestre	Entre le 15 avril et le 27 mai 2024	Sur le téléservice « ORIENTATION »
Renseigner vos vœux d'orientation et d'établissements : formation souhaitée et lieu de formation pour chaque vœu	Entre le 6 mai et le 27 mai 2024	Sur le téléservice « AFFECTATION »
Conseils de classe	Entre le 3 et le 4 juin 2024	Attention le téléservice est fermé aux familles
Résultat du conseil de classe Validation de la proposition du conseil de classe du semestre 2	Du 5 juin au 7 juin 2024	Sur le téléservice « ORIENTATION ». En cas de désaccord, il faudra prendre rendez-vous avec le chef d'établissement
Résultats des affectations	A partir du 26 juin 2024 (14h30)	Sur le téléservice
Inscription dans le futur lycée	Du 26 juin (14h30) au 1 ^{er} juillet 2024 (12h00)	Ouverture du service en ligne inscription (SLI) Inscription dans le futur lycée sur le téléservice
<u>BOURSE DE LYCEE</u> Demande de bourse	A partir de fin mai jusqu'au 5 juillet 2024.	La campagne de bourse de lycée est dématérialisée. Elle se fait via le téléservice.